



## PRÉAMBULE

L'État, la Région Hauts-de-France et les partenaires sociaux professionnels et interprofessionnels renouvellent le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) afin de porter ensemble pour les six ans à venir les axes d'une stratégie renforcée, volontariste et partagée. Celle-ci s'inscrit en faveur :

- D'une réponse toujours plus adaptée à l'évolution des besoins de compétences et d'emplois des entreprises régionales,
- De l'accès à la qualification des personnes tout au long de la vie et l'accompagnement des parcours professionnels,
- D'une capacité d'intervention dynamique, partenariale et innovante.

Le CPRDFOP 2022-2028 s'inscrit tout d'abord dans le prolongement du CPRDFOP 2016-2021.

A ce titre, il vient donc confirmer et amplifier la volonté d'un rapprochement toujours plus efficient des acteurs de l'orientation et de la formation avec les réalités du développement et de la transformation du tissu économique régional et territorial.

Il s'attache également à la mise en cohérence de l'ensemble des voies et dispositifs de formation professionnelle initiale, continue et alternante en faveur de la montée en qualifications et en compétences de tous les publics, qu'ils soient jeunes, scolaires, étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi ou salariés.

Mais l'élaboration de ce nouveau CPRDFOP intervient également dans un contexte inédit, socialement marqué par les effets d'une crise sanitaire sans précédent, par une nouvelle situation géopolitique questionnant les stratégies économiques et traversé par des transitions numériques, écologiques et énergétiques incontournables.

Ce contexte vient interroger, à leur échelle, les enjeux et les attendus de nos politiques d'orientation, de formation, de sécurisation de parcours et d'accompagnement vers l'emploi au bénéfice des habitants des Hauts-de-France.

En particulier, les objectifs prioritaires des politiques en matière de formation des jeunes et des adultes doivent d'autant plus être réaffirmés et guider l'action collective pour garantir l'égalité des chances et lutter contre toutes les formes de déterminisme, y compris territorial (Quartier Politique de la Ville – Zone de Revitalisation Rurale).

Dans cet esprit, les thèmes de l'égalité professionnelle et la mixité femmes/hommes des formations sont en particulier à inscrire au cœur du CPRDFOP.

Plus que jamais, l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie, à la professionnalisation et au maintien d'un socle de compétences transversales de base sont indispensables, d'une part pour rendre chacun acteur de son parcours, de son orientation ou de son évolution professionnelle (qu'il soit jeune, scolaire, étudiant, apprenti, demandeur d'emploi ou salarié), et d'autre part pour apporter une réponse adaptée aux besoins des entreprises et accompagner les dynamiques territoriales.

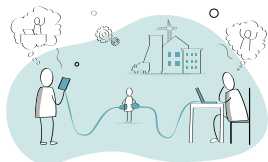
De même, le caractère continu, progressif et éducatif de la démarche d'orientation tout au long de la vie, la sécurisation des parcours de formation et d'insertion, avec en particulier la lutte contre toutes les formes de décrochage, le travail sur les compétences partagées des acteurs institutionnels, sont tout aussi essentiels et s'inscrivent au cœur du CPRDFOP.

Plus spécifiquement, la diminution du nombre de sorties du système scolaire sans qualification, l'accompagnement et le soutien apportés aux publics les plus éloignés de l'emploi ou de la formation, ainsi que la nécessaire élévation générale du niveau de compétences et de connaissances de tous seront ainsi visés.

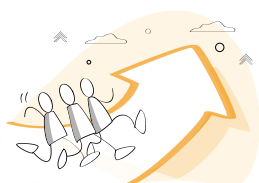
Dans ce cadre de réflexion renouvelée, les signataires ont souhaité que les partenaires économiques et les acteurs de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelles soient associés très largement à l'ensemble du processus d'élaboration de cette stratégie. Dans ce même esprit de proximité, les organisations professionnelles ont été invitées à s'engager à nos côtés dans la concrétisation des ambitions portées collectivement, marquant une nouvelle étape de la coopération nécessaire et croissante entre le monde de l'entreprise et celui de la formation et de l'orientation.

## QUATRE AMBITIONS STRATÉGIQUES ET DEUX PRINCIPES POUR L'ACTION ET LE PARTENARIAT

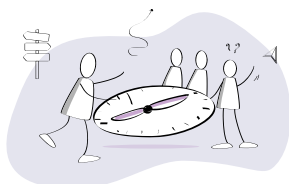
Au terme d'un processus exigeant et extrêmement participatif, cette stratégie partagée se décline en quatre ambitions stratégiques (explicitées infra) qui, conformément à une volonté d'opérationnalisation, se déclinent d'une part en fiches engagements et d'autre part en fiches priorités sectorielles, détaillant ainsi les modalités de mise en œuvre :



- Ambition stratégique 1 : Identifier et répondre aux besoins de qualification ainsi qu'aux besoins en compétences des entreprises et des territoires, en lien avec les mutations économiques, sociétales et environnementales



- Ambition stratégique 2 : Élever le niveau de qualification des publics et favoriser leur insertion, leur inclusion et leur intégration professionnelles, en garantissant un accès à la formation pour tous, tout au long de la vie



- Ambition stratégique 3 : Construire et mettre en action une stratégie coordonnée d'orientation, d'information et d'accompagnement pour tous les publics, tout au long de la vie



- Ambition stratégique 4 : Encourager et soutenir les innovations et les expérimentations en formation et en orientation pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des territoires et aux aspirations des personnes

En outre, les exigences d'une mobilisation collective tout au long du contrat amènent à affirmer deux principes pour l'action partenariale :

- Principe 1 : Observer et mieux connaître l'environnement socioéconomique afin d'éclairer la décision
- Principe 2 : Piloter, suivre, mesurer, évaluer

Le CPRDFOP vaut Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS).

Il vaut également Schéma Régional de Développement de l'Alternance.

Le CPRDFOP est désormais notre référence commune pour l'action. Il témoigne de notre volonté partagée d'inscrire durablement les politiques de formation et d'orientation professionnelles au service de l'ensemble des habitants des Hauts-de-France et d'accompagner nos entreprises dans la transformation économique de notre région.